



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
11.10.2007
Date de la convocation des conseillers :
11.10.2007
point de l'ordre du jour no:
17-C

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 19 octobre 2007

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Snel, Hannen, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents Hoffmann, Roller, Huss, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Modifications budgétaires pour l'exercice 2007 – Service : Théâtre municipal

Considérant que certaines prévisions des dépenses ordinaires inscrites au budget arrêté de l'exercice 2007 sont à adapter ;

Vu la lettre afférente de Monsieur le directeur du Théâtre municipal du 28 septembre 2007, aux termes de laquelle il demande les modifications suivantes :

Article	Libellé	Crédit initial	Augmentation	Nouveau crédit
3/0813/6170/016	Cachets des troupes, droits d'auteur	750.000.- €	27.000.- €	777.000.- €

Considérant que cette dépense supplémentaire sera couverte par une diminution de crédit du même montant à l'article 3/0800/6175/011 « Création, animation et échange transfrontalier » ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances ;

Vu les articles 119, 127 et 132 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 concernant l'introduction de demandes de crédits spéciaux et supplémentaires ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

d é c i d e à l'unanimité

de modifier le budget ordinaire de l'exercice 2007 suivant le tableau ci-dessus.
En séance Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 19/10/2007
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre